

D 39 ARGENTINE: TEMOIGNAGE D'UNE TORTUREE

Je m'appelle Elena Coda. J'ai été arrêtée le 1er avril, conduite à la DIPA et mise au secret pendant trente-six heures, période durant laquelle on refusa de me donner à boire. Ensuite on me passa les menottes et on m'emmena sous les coups jusque dans une maison obscure, tandis que j'étais insultée et menacée d'être réduite en miettes. Ils me bandèrent les yeux avec force, puis ils me déshabillèrent complètement, mais avec lenteur et perversité. Ils m'attachèrent fortement à une table, les bras et les jambes écartées et ouvertes. Ils me mouillèrent le corps avec un chiffon et commencèrent à m'appliquer des chocs électriques sur plusieurs parties du corps en même temps, sur la plante des pieds, les jambes, les organes génitaux, le ventre et les aisselles. Pour m'empêcher de crier, ils m'appliquèrent un oreiller sur la bouche au point de m'asphyxier. Puis ils enlevèrent l'oreiller et me donnèrent des chocs électriques sur les lèvres et les gencives. Ils me torturèrent ainsi pendant un certain temps sans me poser aucune question; ils ne s'arrêtaient que pour me permettre de reprendre ma respiration. Ils en profitaient alors pour me frapper au visage et pour m'insulter. Je ressentais dans tout le corps une douleur insupportable, comme si des tenailles chauffées au rouge me déchiraient et m'arrachaient la chair par lambeaux.

Quand ils ne me donnaient pas de décharges électriques ou quand, en se relayant, ils buvaient ou riaient aux éclats, ils m'adressaient toutes sortes d'obscénités. Cela dura toute la nuit. Quand ils me ramenèrent à la cellule, j'étais aveugle d'un oeil, j'avais les bras et les jambes complètement paralysés, les tendons d'une de mes mains étaient déchirés et mon ventre était couvert des plaies provoquées par les décharges électriques. Je restai quatre jours étendue par terre sur des journaux, avec de la fièvre et sans pouvoir bouger. Les chocs électriques reçus me causaient une douleur insupportable. Je passai toutes ces nuits sans pouvoir dormir et en entendant les cris de douleur des détenus qui étaient torturés. J'avais perdu la mémoire; j'étais secouée par de violentes crises de rires (nerveux) ou de sanglots, et par moment, je délirais. Durant ces jours-là, la torture psychologique continuait sans arrêt; ils s'arrêtaient devant la porte de ma cellule et disaient: "On va l'emmener. Il faut qu'elle chante. On va s'y mettre pour de bon. Pas maintenant. Plus tard...". Ils faisaient irruption dans ma cellule par surprise. Le sixième jour, devant la Chambre de Justice Fédérale, je racontai ce qui s'était passé à la DIPA. Je le fis devant le juge Smart et son secrétaire. Mais le secrétaire me conseilla de ne rien dire des tortures et me déclara

que ma situation allait s'améliorer, que tout cela était commun et qu'ils ne me toucheraient plus.

La mesure de mise au secret fut levée. On me reconduisit dans la cellule, on me donna un matelas sur lequel je m'étendis et m'endormis. Une heure après, environ, ils me réveillèrent brutalement, ils me passèrent les menottes et m'emmenèrent dans une autre maison où ils me bandèrent les yeux. Puis je fus emmenée à nouveau à la salle de torture; ils m'attachèrent en position écartelée, et je commençai à avoir des hémorragies, de violentes envies de vomir; je ne pouvais plus respirer et je perdis connaissance. Ils me réanimèrent avec des coups, des insultes et des chocs électriques. Un des bourreaux gémissait et haletait sur ma poitrine pendant qu'ils m'appliquaient des chocs électriques. Entre deux décharges, il bavait sur moi. Ils menacèrent de se servir d'un appareil permettant d'appliquer des chocs électriques dans la matrice, mais ils disaient que ce n'était pas nécessaire, étant donné qu'avec l'hémorragie, j'avais déjà la moitié de la matrice dehors. Je perdis toute sensibilité des bras et des jambes. Je respirais chaque fois plus difficilement. Chaque fois que je perdais connaissance, ils me réanimaient à coups de chocs électriques. Ils me menaçaient en permanence de me violer. J'ai finalement été violée par l'un d'eux, pendant que d'autres me donnaient des chocs électriques à la tête et que d'autres me faisaient des attouchements sur tout le corps. Je sentis qu'un vomissement me serrait la gorge ainsi qu'une violente douleur dans la tête, comme si mon cerveau était en train d'éclater.

Quand ils me ramenèrent à la cellule, il faisait jour. Mon corps frissonnait et j'étais constamment secouée par des spasmes violents comme si un courant électrique traversait mon corps et me brisait les os. Je ne savais plus où j'étais, ni pourquoi j'étais dans cet état.

Je restai ainsi quelques heures, après lesquelles je fus emmenée par la Police Fédérale pour déposer devant le juge de la Chambre Fédérale de Justice de la Nation.

Elena Coda